

Date :



Charte : baby-sitter

Vous avez le devoir de...

- Respecter la charte
- Être ponctuel
- Vous occupez correctement des enfants (hygiène, jeux, repas...)
- Garantir la sécurité des enfants
- Respecter les valeurs et les consignes des parents
- Respecter le domicile et la vie privée des parents
- Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence
- Ne pas inviter de personnes au domicile des parents sans leur consentement
- Ne pas avoir de conduites addictives (tabac, alcool, stupéfiant...)

Vous avez le droit de

- Pouvoir téléphoner en cas de problème
- Pouvoir faire votre travail scolaire si les enfants dorment
- refuser des heures de baby-sitting en fonction de votre emploi du temps
- Ne pas faire de tâches ménagères
- Être accompagné (e) en voiture si heure tardive
- Vous séparer de la famille

Nom, prénom
Signature